

## Communiqué de Presse

### Prise de position de partis politiques par rapport au mémorandum des cours de religion

Concernant la partie du mémorandum portant sur :

*« Nous craignons, à la lecture de certains programmes électoraux, que des décisions soient prises lors de la rédaction de la Déclaration de Politique Communautaire sans tenir compte de l'avis des responsables des cours de religion ni de l'important travail de réforme accompli ces dernières années.*

*L'organisation actuelle des cours philosophiques est le fruit d'un « Pacte ». Si l'évolution de la société demande que ce « Pacte » soit remis en question, il nous semble logique et respectueux de la démocratie, que tous les acteurs concernés soient réunis afin d'envisager l'avenir.*

*Nous demandons donc, dans la suite de notre demande d'avril – mai 2013, que le futur gouvernement de la FWB inscrive dans sa déclaration de politique communautaire la création d'une commission pluraliste chargée d'envisager l'évolution et l'avenir des cours philosophiques avec une vision globale de l'ensemble des enjeux et modalités. »*

A la lecture des réponses reçues, nous pouvons, à la veille des élections, espérer que les partis qui constitueront le futur gouvernement de la FWB, n'inscriront pas la DPC des projets concernant l'avenir des cours philosophiques sans consultations préalables. En effet, nous avons reçu les réponses suivantes :

1. Le PS englobe la demande des chefs de culte dans une prise de position concernant l'ensemble des questions touchant à l'avenir de l'enseignement :

*« Il va de soi que pour le PS, toute évolution significative dans l'enseignement doit faire l'objet d'une concertation avec les acteurs concernés. Le PS est attaché à la concertation sectorielle et plus encore, le PS souhaite organiser, en tout début de législature, une consultation des acteurs de l'éducation et des partenaires de l'école qui devra déboucher sur la conclusion d'un Pacte pour l'enseignement avec les acteurs du secteur, en impliquant, pour certains aspects, les représentants des forces vives wallonnes et bruxelloises, afin de fixer les objectifs de qualité et d'équité du système éducatif, les mesures pour les atteindre, les processus d'évaluation des initiatives prises, les modalités de réajustement continu ainsi que les engagements réciproques des acteurs impliqués. Cette concertation et ce Pacte intégreront les questions qui font débat au sein de l'enseignement. »*

2. Ecolo, sans s'engager sur la création d'une commission, s'engage à consulter les enseignants et à prendre le temps de penser à l'ensemble du dossier en visant l'échéance de la fin de la prochaine législature :

*« Nous sommes d'avis qu'il importe aujourd'hui de définir un cap pour l'avenir de ces cours philosophiques. L'évolution que nous souhaitons ne se fera pas du jour au lendemain mais il convient dès à présent de préciser ce que nous voulons, à quelle échéance et selon quels moyens. A ce sujet, Ecolo propose que l'entrée en vigueur d'une réforme soit fixée pour la fin de la législature prochaine (2019) afin de consulter les enseignants pour qu'ils puissent être partie prenante aux changements, de préciser le programme de ces nouveaux cours, de permettre aux écoles de s'y*

*préparer et mettre en place une formation initiale et continue en inter-réseau pour que les enseignants puissent s'y adapter. Cette évolution devra se faire de manière transitoire de façon à garantir l'emploi, tout en permettant aux enseignants qui abordent déjà souvent ces contenus dans leurs cours d'être formés à cet effet. »*

3. Le MR est d'accord pour la création d'une commission mais souhaite fixer un délai de 6 mois pour arriver à des conclusions :

*« Le débat n'est pas clos et se poursuivra sous la législature prochaine. Il est évident que, pour notre part, les acteurs concernés doivent continuer à y être associés. Comme le Président du MR Charles Michel l'avait déjà déclaré précédemment, nous sommes en faveur de la création d'une commission mixte composée de parlementaires et de représentants de toutes les convictions officiellement reconnues, religieuses et philosophiques. Afin d'éviter l'encommissionnement, les conclusions de cette commission devraient être rendues dans les 6 mois. »*

4. Pour le cdH, Benoît Lutgen a répondu :

*« Je voudrais souligner que pour le cdH, il est indispensable que les chefs de cultes soient pleinement associés à la réflexion avant toute prise de décision politique ou juridique en matière d'organisation nouvelle des cours philosophiques. »*

Au nom des chefs de culte,  
Guy Harpigny, évêque de Tournai